

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* La Société d'histoire de la Suisse romande s'est réunie à Saxon, le mercredi 17 juin.

Une trentaine de membres, parmi eux le vénérable historien du Valais, M. le chanoine de Werra, de Saint-Maurice, plus un groupe d'aimables « historiennes » reçoivent de M. le curé de Saxon, à l'arrivée à la gare à 11 h. 15, le plus cordial accueil.

Après la lecture, faite par M. de Montet, le dévoué secrétaire de la société, du procès-verbal de la dernière séance, qui eut lieu à Lausanne, M. van Muyden, président, a fait un bel éloge de MM. J.-J. Mercier père, et Alfred Godet, membres décédés. Il a rappelé également le souvenir de MM. Maurice Auberjonois et Emile Dunant. M. le Dr Ernest Guisan, de Lausanne, a été reçu membre de la société.

Le comité sortant de charge a été confirmé dans ses fonctions.

M. A. de Molin fait l'historique du « groupe du combat de gladiateurs. » Cet intéressant travail ayant paru dans le dernier numéro du Bulletin du *Pro Aventico*, nous y renvoyons nos lecteurs.

M. Eugène Secretan, président du *Pro Aventico*, donne quelques détails fort intéressants sur la découverte, dans le domaine privé, de cet objet à Avenches ; M. Secretan partage plutôt l'idée que ce groupe d'ivoire est un ex-voto.

M. Max de Diesbach parle d'André Mercier, négociant de Monthey en Valais, un précurseur des inventeurs des chemins de fer ; Mercier imagina une locomotive qu'il fit construire à Sion en 1787.

M. de Diesbach donne lecture d'un message qu'adressait cet inventeur — du reste peu connu en Valais — au constructeur-mécanicien Georges Schmidt, à Fribourg, et dans lequel il stimule le zèle de ce fabricant en déplorant que sa machine ait été endommagée lors du grand incendie de Sion, du 24 mai 1788.

Mercier avait tout un projet pour le transport des sels au moyen des voitures mécaniques de son invention dont il aurait multiplié le nombre en diminuant progressivement le prix de vente. « Avec un peu de courage, Monsieur, il y a de très grandes espérances à réaliser de cette affaire... », écrivait Mercier.

M. de Diesbach conclut en doutant du résultat auquel auraient

abouti ces efforts. Mercier appela sa machine le « chef-d'œuvre des inventions humaines parmi les machines à feu ».

La description de la dite machine se trouve dans un verbeux mémoire-annexe.

Ces documents ont été retrouvés par M. de Diesbach dans les archives de M. Joseph de Praroman, gentilhomme fribourgeois, ami des sciences et des arts, qui fut le protecteur et l'appui des efforts d'André Mercier.

Cette communication est longuement applaudie.

Une belle table en fer à cheval, dressée dans la salle de la Société de conserves alimentaires, offre aux membres de la société une théorie de mets succulents ; peu de toasts, mais tous simples et cordiaux : M. B. van Muyden, président, au peuple valaisan, digne de l'admiration de tous les Confédérés tant par ses qualités naturelles que par son excellent gouvernement et la richesse de ses monuments historiques. Aimables réponses de M. le curé de Saxon et de M. A. Robert, au nom de la Société des conserves.

Puis départ en breaks pour le bourg fortifié de Saillon, dont M. Albert Næf, archéologue cantonal, décrit les merveilles en historien particulièrement érudit, qui en connaît les moindres fragments.

Trop rapide visite ensuite à l'église de St-Pierre de Clages, puis transport à Sion, où M. le professeur F.-A. Forel introduit un groupe d'historiens et d'historiennes dans l'hospitalière demeure de M. Stanislas de Lavallaz ; que de merveilles dans ce grand salon au plafond gothique entièrement sculpté et coloré, aux meubles renaissance tous dignes d'un voyage à Sion, à la chaise à porteurs du temps du bon Roy Louis XVI...

Mais le temps passe ; la journée, si remplie, fut néanmoins trop courte ; on se sépare en s'écriant : « Vive la Romande ! Vivat Sequens ! »

* La 38^{me} réunion annuelle de la **Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie** a eu lieu le 16 juillet, au Landeron, favorisée par le beau temps, qui a permis la complète exécution du programme.

Ces séances sont une véritable réjouissance populaire chez nos voisins, on y tire du canon comme dans les grandes fêtes patriotiques, et la localité est pavoisée comme dans les circonstances les plus solennelles. Arcs de triomphe, drapeaux et fleurs, rien n'y manque.

La science cependant n'y perd pas ses droits ; les participants, réunis dans la grande salle du Château, ont entendu tout d'abord le discours d'ouverture de M. de Chambrier, puis une communication de M. le curé Rudin, de Fleurier, sur Saint-Guillaume de Neuchâtel. Vint ensuite une étude de M. Arthur Piaget sur le voyage de la duchesse de Nemours en 1673, voyage fait à propos des droits qu'elle prétendait faire valoir sur la principauté de Neuchâtel : étude substantielle, piquante. M. Piaget a montré ce qu'on peut faire dire aux vieilles archives quand on sait les consulter et les mettre en lumière, et ce qu'on peut en tirer de détails pittoresques, savoureux, émouvants aussi : c'est une charmante page d'histoire neuchâteloise que nous avons vécue en l'entendant. M. Armand Dupasquier a retracé l'activité de Charles-Louis de Pierre, maire de Neuchâtel, en 1814 et 1815. Cette communication n'avait pas seulement un intérêt biographique, mais au contraire une portée toute générale. M. Dupasquier a fort bien retracé l'histoire des menées réactionnaires de 1814 et de 1815 en Suisse, et les efforts tentés pour rétablir l'ancien régime, et surtout ceux de Berne pour rentrer en possession d'Argovie et de Vaud.

Après la séance qui n'a pas duré moins de deux heures, la partie dînatoire et oratoire sous les vieux ormes du vieux bourg a été fort cordiale. Les représentants de notre Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, en particulier, garderont un souvenir très reconnaissant de l'aimable accueil qui leur a été fait par leurs collègues de la Société neuchâteloise.

P. M.

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a tenu une séance le 10 juin 1903, au Musée industriel, à Lausanne, sous la présidence de M. MAILLEFER, président.

Plus de soixante-dix membres étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal, faite par M. F. DUBOIS, secrétaire, M. Maillefer a annoncé que le nombre des membres fondateurs, qui était de 210 lors de la séance constitutive, est actuellement de 443.

M. Alfred CERESOLE, pasteur à Blonay, a parlé de nos armoiries vaudoises et de celles de la République helvétique, et donné d'intéressants détails sur leurs origines. Il a regretté qu'au point de vue poétique on n'ait pas mis « Patrie et Liberté » au lieu de « Liberté et Patrie. »

M. FAVEY, juge fédéral, a fait remarquer que le décret du 14 avril 1803 relatif aux couleurs vaudoises, est de cinq ans postérieur

jour pour jour, à l'arrêté des Conseils de la République helvétique ordonnant le port de la cocarde aux couleurs rouge, jaune et verte.

M. BUGNION a répondu aux critiques de ceux qui prétendent que le fait d'avoir placé la devise dans le champ d'argent est une erreur héraldique. Il cite d'anciens exemples où l'on trouve la devise placée dans l'écu. Il trouve que nos premiers législateurs ont été vraiment inspirés du ciel en choisissant notre devise; s'ils ont placé le mot de « Liberté » en premier c'est qu'avant tout nos ancêtres ont cherché la liberté.

M. VUILLERMET n'ayant pu venir présenter et expliquer le plan archéologique du quartier de la Cité, qu'il vient de publier et dont il voulait offrir la primeur à notre société, M. Bugnion l'a présenté en son nom.

M. Vuillermet a copié sur le plan de Lausanne de 1722 le quartier de la Cité et a reporté là-dessus les différentes enceintes, les églises et autres édifices qu'il a reconstitués à l'aide des plans Butet et Rebeur, des notes tirées des archives et surtout à l'aide de ses investigations sur le terrain et dans les sous-sols des maisons.

M. Marc HENRIOUD a lu quelques notes sur l'ancienne église de *Gressy*, mentionnée déjà au XII^e siècle. Quelques parties romanes existent encore, mais elle a été complètement remaniée à la fin du XV^e siècle. Elle était dédiée à St-Martin et les serments se prêtaient sur ses reliques. La chaire, de style renaissance, porte la date de 1601, et les armes d'Yverdon. La table de communion est formée de l'ancien maître autel et porte encore les cinq croix de consécration. Pour la communion, on se sert encore d'un ancien calice gothique du XV^e siècle et d'une coupe du XVIII^e siècle. Des deux cloches, l'une a été fondue en 1682 par Jaquier de Lausanne, l'autre est récente.

Le premier sermon fut prêché dans cette église le 1^{er} avril 1536 par le pasteur Jacques d'Yverdon.

M. E. DU PLESSIS croit que l'on pourrait trouver des renseignements complémentaires dans les visites pastorales, du diocèse de Lausanne, du XV^e siècle, il est fort probable que les familles nobles de la contrée ont fait des fondations pieuses, entre autres les de Gressy.

M. FOREL apporte de nouveaux et intéressants renseignements sur les « signaux de feu » bernois qui, dans la dernière séance de la Société d'histoire de la Suisse romande, ont fait l'objet d'une communication de M. de Molin. M. Forel fait passer une gravure

extraite de la *Suisse au XIX^e siècle*, de P. Seippel, représentant des « arpenteurs de l'ancien régime ». Or ces arpenteurs ne sont autre chose que les quatre gardes et le chef d'un de ces postes de signaux. En comparant cette gravure et l'ordonnance sur les postes de signaux, on remarque tous les accessoires mentionnés dans l'ordonnance : le tas de fagot surmonté d'une hutte de paille, le corps de garde, la table d'orientation, ce qui a fait croire à des arpenteurs.

M. FAVEY, juge fédéral, ajoute que le signal de Lignerolle était en communication avec celui de Gumminen. Il présente d'intéressantes notes tirées des manuels de La Sarraz sur le signal du Mauremont.

M. CORDEY connaît l'emplacement du signal de Lignerolle.

M. NÆF fait remarquer que les tuyaux dont les ordonnances font mention sont d'étroites ouvertures pratiquées dans l'épaisseur du mur et dirigées sur certains points importants ; ils servaient à orienter les gardes la nuit. Ces « tuyaux » existent encore au signal de Plantour sur Aigle et à celui de St-Saphorin.

M. A. NÆF, archéologue cantonal, donne quelques détails concernant les fouilles qu'il dirige sur l'emplacement du *Castrum* d'Yverdon. Il signale l'excellent travail publié en 1864 par M. Rochat instituteur, les relevés faits jadis par M. Gagg, ingénieur. C'est grâce à l'initiative de M. J. Landry, membre du comité de la Société de la bibliothèque et du Musée d'Yverdon que ces fouilles ont été entreprises ; l'Etat de Vaud et la Société suisse des monuments historiques en ont payé les frais. Jusqu'ici on a mis au jour une des tours d'angle du camp et une partie du mur latéral avec une tour semi-circulaire extérieure ; le mur d'enceinte a 2 m. 80 d'épaisseur. Un petit bâtiment avec abside a été également découvert ; dans l'intérieur de cette construction, on a trouvé un fragment de poterie portant le monogramme du Christ, qui doit remonter à la fin du IV^e siècle ou au commencement du V^e. Cet édifice pourrait avoir servi de lieu de culte aux premiers chrétiens de cette contrée. Les fouilles seront reprises en 1904.

M. le D^r MARTIN (Vevey) a présenté un tableau allégorique peint à l'huile, de 58 sur 62 cm., qui appartenait jadis à une vieille famille veveysanne, la famille Richardet ; c'est le seul renseignement que nous possédions, car il ne porte aucune signature. Au dire d'artistes du XX^e siècle, la peinture n'offre en elle-même aucun intérêt, elle est très médiocre, enfantine par places, mais le sujet

qu'elle représente vaut bien quelque chose en ces temps de centenaire par lesquels nous passons.

Il s'agit en effet d'une allusion, très transparente, aux événements politiques qui se sont déroulés chez nous dès 1798 ; en voici une brève description.

La scène nous transporte dans un vallon de l'Helvétie, vert pâturage animé par un chalet et entouré de montagnes dont les plans s'estompent dans le lointain. Les sommets se perdent dans les nuages tandis que les flancs des monts sont ornés de sapins au dessin vraiment puéril, et d'une cascade grandiose et toute enfantine.

Au premier plan quelques personnages sont réunis au pied d'une paroi de rochers surmontée d'arbustes, ce sont trois femmes entourées de petits amours ou génies.

Des trois femmes, celle du milieu c'est la France, en costume de combat : le casque d'or surmonté du coq gaulois avec sa queue aux longues plumes tricolores, la poitrine cuirassée, l'épée au pommeau d'or derrière la cuisse gauche ; au bras gauche, étendu dans un geste protecteur, un bouclier d'or richement capitonné. Elle a sur les épaules un manteau rouge et porte une sorte de blouse blanche sur une robe bleue fendue très haut à la mode du Directoire et laissant voir les jambes ; celle de gauche est visible jusqu'au bas et est protégée par une jambière de cuir aux attaches rouges.

Ses cheveux bruns tombent épars sur ses épaules et sa main droite achève de délivrer une seconde femme des fers qu'elle avait aux mains.

Ce personnage qui est représenté assis n'est autre que la République helvétique, ainsi que le démontrent les couleurs de ses vêtements : une jupe verte, une courte blouse jaune et un manteau rouge. Le drapeau helvétique portait trois bandes horizontales : vert en haut, rouge au milieu et jaune en bas.

La troisième femme est assez énigmatique. Debout à côté de la France, elle a l'air de suivre avec intérêt l'opération de l'enlèvement des fers, elle porte un ruban bleu qui se mêle aux torsades de ses cheveux blonds et son costume est d'un déshabillé très accentué : tunique blanche aux longues fentes latérales et manteau bleu. Faut-il voir en elle une femme symbolisant un Etat, et lequel ? Encore un détail. Elle tient à la main une perche surmontée du chapeau de la liberté avec des plumes : rouge, jaune et bleue (sûrement pas verte). Que représentent ces couleurs ? A défaut d'autre explication nous voyons en ce personnage un génie de la Liberté.

Enfin derrière elle un ours dont on ne voit que la tête et la patte gauche gît râlant dans un flot rouge qui sort de sa gorge à l'endroit où est plantée une lance qu'il cherche à arracher avec sa griffe. Cette arme appartient sans doute à la France qui vient de clouer le monstre sur le sol.

Entre la France et l'Helvétie un petit amour tient un faisceau de baguettes (les cantons, sans doute) qu'il entoure d'un ruban aux couleurs helvétiques pour en faire une république une et indivisible.

Sur la droite cinq petits amours sortis d'une caverne apportent les attributs de l'agriculture et des arts ; et un dernier génie, ailé celui-ci, plane au-dessus du groupe, embouchant la trompette de la Renommée (aujourd'hui probablement la Publicité !) et tenant dans sa main gauche un instrument qui pourrait être le niveau de l'Egalité.

En résumé tout cet attirail symbolique nous dit ceci :

La France vient de prendre Berne, et avec Berne succombe dans les cantons le régime oligarchique ; le peuple est délivré ; la République helvétique est fondée et protégée par le bouclier de la France, sous les auspices du génie de la Liberté. Une ère nouvelle va s'ouvrir : l'Agriculture et les Arts se développeront dans la paix.

On a décidé de faire la grande séance d'été vers la fin d'août. Sur la proposition de M. Fréd. Dubois, Orbe est choisie comme lieu de réunion.

En somme, heureux début, séance très réussie, qui fait bien augurer de l'avenir de la Société vaudoise d'histoire.

* * La Société d'histoire du canton de Fribourg vient de publier le dernier fascicule de ses *Archives*. Il est occupé entièrement par un grand et savant travail de M. le Dr Holder, professeur à l'Université, sur *les visites pastorales dans le diocèse de Lausanne depuis la fin du XVI^e siècle jusque vers le milieu du XIX^e siècle*.

« Les visites pastorales, leur origine, leur développement et leur histoire, la manière dont elles furent faites dans les différents pays et dans les différentes époques sont un sujet digne de l'intérêt de l'historien, dit M. Holder. Leur importance principale se trouve dans les données et les renseignements qu'elles fournissent sur l'état religieux et moral d'un pays, sur l'histoire des institutions religieuses, du droit et de la discipline ecclésiastiques. »

Après quelques chapitres d'introduction sur l'organisation primitive des visites d'église, M. Holder montre les instructions qui

furent données à ce sujet dans le diocèse de Lausanne dès l'époque de la Réformation. Il passe ensuite en revue ce que firent dès lors et jusqu'en 1845, les différents évêques pour se tenir au courant de la marche de l'Eglise et lui imprimer une direction salutaire. Le travail de M. Holder est le résultat de patientes et longues recherches; il rendra des services importants à tous ceux qui s'occupent de l'histoire religieuse du diocèse de Lausanne.

* M. Félix Bonjour, député, rédacteur en chef de la *Revue*, vient de faire paraître en brochure le travail qu'il a publié dans la *Revue du Centenaire* sous le titre de **Cent ans de politique vaudoise**. C'est un magistral résumé de notre histoire politique depuis la naissance du canton de Vaud jusqu'à nos jours. D'une plume alerte et sobre, M. Bonjour retrace les unes après les autres les périodes de notre développement et fait de chacune d'elles un tableau très net et très vivant. On apprend à connaître ainsi les idées et les tendances, les hommes qui ont imprimé à notre histoire son sceau particulier, qui ont dirigé nos destinées, qui ont fait du canton de Vaud ce qu'il est aujourd'hui. Voici les patriotes de 1803, les fondateurs du canton de Vaud, puis les gens de la majorité compacte, les doctrinaires de 1830, les révolutionnaires de 1845, puis les novateurs de 1862 et leurs successeurs, ceux qui ont renversé le régime de 1845 et ceux qui ont élaboré la constitution de 1885. Sans cacher ses sympathies, M. Bonjour apprécie les amis et les adversaires politiques avec une grande impartialité. Son résumé, clair et précis, est l'œuvre, non seulement d'un homme politique et d'un journaliste de talent, mais d'un véritable historien.

P. M.

* **Histoire politique du canton de Vaud depuis son indépendance**, tel est le titre d'une conférence faite à Lausanne par M. Gustave Correvon, juge cantonal, conférence que son auteur a eu l'excellente idée de faire imprimer. On trouve beaucoup de bonnes choses dans ce travail, considérations politiques, anecdotes, souvenirs personnels, tout cela conté avec entrain et bonne humeur. Un excellent document à ajouter à la collection des ouvrages parus à l'occasion du centenaire.

P. M.
